

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0015806

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 29941 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHAHYD AICHA

Date de naissance : 1947

Adresse : DEROUA

Tél. 0808608043 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr NABIL CHETTOU
OPHTHALMOLOGISTE
N3 étg 1 22 Lot N° 2 (Al Makhoul) Deraouia
Tél: 0522 03 74 03 - 0766 30 53 55
INPE 061318911

Date de consultation : 25/12/2023

Nom et prénom du malade : CHAHYD AICHA Age : 76

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION OCULAIRE

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : RACUNE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : DU LAZ

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DEROUA Le 03/10/2024

Signature de l'adhérent(e) : W.M

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/12/23	C. S.O. PH.		250,00	Dr NABIL CHETTOU OPHTHALMOLOGISTE N3.étg 1, 22 Lot Nait 2 (Al Makhoul) Deroua Tél: 0522 03 74 03 - 0766 30 53 53 INPE : 061318911

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LA PHARMACIE REGIONALE Dr. Saad BENJELLOUN Imm. 94, Lot NAIT N°4-DEROUA Tél. 05 22 51 47 07 06 20 74 810	95 12 90.93	543,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
BOURIZ ALI BOURIZ ALI PRATICIEN OPTOMETRISTE N°10 - deroua nouassef	27/12/21 2023					20000 012

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

Diagram illustrating a 3D coordinate system with axes H (vertical), D (left), and G (right). A grid of points is plotted, labeled with their coordinates (H, D, G) values. The grid is centered at (0,0,0).

Point	H	D	G
1	1	1	1
2	2	1	2
3	3	2	3
4	4	3	4
5	5	4	5
6	6	5	6
7	7	6	7
8	8	7	8
9	8	8	8
10	7	7	7
11	6	6	6
12	5	5	5
13	4	4	4
14	3	3	3
15	2	2	2
16	1	1	1

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nabil CHETTOU

Ophtalmologiste

Ancien Médecin à l'Hôpital 20 Aout, Casablanca



الدكتور نبيل شطو

أخصائي طب وجراحة العيون

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

- Chirurgie de la Cataracte
- Diabète - HTA - Glaucome
- Voies Lacrymales
- Chirurgie Réfractive (Laser)
- Adaptation en Lentilles de Contact
- Ophtalmologie Pédiatrique
- Strabisme

- جراحة العياد البيضاء (الجلالة)
- أمراض الشبكية وداء الزرق
- مسالك الدموع
- تصحيح البصر بالليزر
- العدسات اللاصقة
- أمراض العيون عند الأطفال
- التحول

25 DEC. 2023

Deroua, le

Nom et prénom

CHAHIYD

AICHA

Paire de Lunettes + Monture

Qb : (-1,50 75°)

Ob : (-1,00 85°)

Adel + 3,00

BOURIZ OPTIQUE
BOURIZ ALI
OPTICIEN OPTOMETRISTE
Bloc (k) N°10 - deroua nouasser

Dr NABIL CHETTOU
OPHTALMOLOGISTE

N3 610 1,22 Lot Nait 2 (Al Makhlof) Deroua
Tél. 0522 03 74 03 - 0766 30 53 53
INPE - 061318911

رقم 3 الطابق الأول، 22 تجزئة نايت 2 (المخلوف)، الدروة

N°3, 1^{er} étage, 22 Lot Nait 2 (Al Makhlof), Deroua

0522 03 74 03 / 0766 30 53 53 ✉ Cabinet.chettou@gmail.com



061318911

BOURIZ OPTIQUE

Bloc Q N° 10 Deroua Berrechid
Patente : 55804310 / RC 11938
ICE : 00130212000022

Le 27/12/2023
INPE : 065028664
Bouriz Ali

Facture N° 00642

Nom AICAA CHAHUD

Vision de loin Vision de Prés Varilux

OD 175° -1,50	ADD OD +3,00
OG 85° -1,00	OG +3,00

Monture : METAC		50000
Verres : progressif		50000
RÉCLAME BOURIZ OPTIQUE PROGRESSIF	OPTICIEN OPTOMETRISTE BLOC (k) N°10 - deroua nouasser	
TOTAL : 100000		

La présente facture arrêtée à la somme de :

MICHAEL DIN HAMIS

Docteur Nabil CHETTOU

Ophtalmologiste

Ancien Médecin à l'Hôpital 20 Aout, Casablanca



الدكتور نبيل شطو

الخطاري طب وجراحة العيون

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

- جراحة المياه البيضاء (الجلالة)

- أمراض الشبكية وداء العزر

- مسالك الدموع

- تصريح البصر بالليزر

- الدراسات الlassaque

- أمراض العيون عند الأطفال

- الجلول

- Chirurgie de la Cataracte
- Diabète - HTA - Glaucome
- Voies Lacrymales
- Chirurgie Réfractive (Laser)
- Adaptation en Lentilles de Contact
- Ophtalmologie Pédiatrique
- Strabisme

25 DEC. 2023

Deroua, le

Nom et prénom: CHAHYD AICHA
LA PHARMACIE REGIONALE
Dr. Saad BENELLOUN
Imm. 94, Lot NAIT N°4-DEROUA
Tél. 05 22 51 47 07

INPE : 06 20 74 810

15 \$. 00 x 3

1. The close

154 x 33

N3
S. V. 985

03 noms

34.00 x 3

2. Liposic

1 app le soir

N3

S. V.

03 noms

T. 5 \$ 3,00

Dr NABIL CHETTOU
OPHTALMOLOGISTE

N3 étg 1, 22 Lot Nait 2 (Al Makhlof) Deroua

Tél: 0522 03 74 03 - 0766 30 53 53

INPE : 061318911

LA PHARMACIE REGIONALE
Dr. Saad BENELLOUN
Imm. 94, Lot NAIT N°4-DEROUA
Tél. 05 22 51 47 07

رقم 3 الطابق الأول، 22 تجزئة نايت 2 (المخلوف)، الدروة

N°3, 1^{er} étage, 22 Lot Nait 2 (Al Makhlof), Deroua

05 22 03 74 03 / 07 66 30 53 53 ✉ Cabinet.chettou@gmail.com



061318911



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH



Distribué au Maroc par :
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N°1, 27182 Bouskoura - Maroc
PPC : 157,00 DH

LIPOSIC
Gel ophthalmique 10 g
ZENITH PHARMA
PPV: 34,00 DH
ADSP n° 220 DMP/21/NNP

LIPOSIC
Gel ophthalmique 10 g
ZENITH PHARMA
PPV: 34,00 DH
ADSP n° 220 DMP/21/NNP

LIPOSIC
Gel ophthalmique 10 g
ZENITH PHARMA
PPV: 34,00 DH
ADSP n° 220 DMP/21/NNP